



Un capteur fonctionnera d'ici fin 2008 sur l'agglomération de Saint-Denis.

## ASTHME LA SURVEILLANCE DES POLLENS À LA RÉUNION DÉBUTERA FIN 2008

L'île de La Réunion est la région de France où l'on dénombre le plus important taux d'asthmatiques ISAAC, 1998. Dans ce contexte, l'ORA (Observatoire Réunionnais de l'Air), l'AREFORCAL (Association Régionale de Formation Continue en Allergologie) et le RNSA (Réseau National de Surveillance Aérobiologique), se sont proposés de mettre en place un réseau de surveillance des pollens à La Réunion.

Cette surveillance existe déjà sur une grande partie du territoire national et dans plusieurs pays (<http://www.pollens.fr>). Cependant, elle n'est pas encore opérationnelle dans les DOM-TOM et COM, en particulier à l'île de La Réunion. L'objectif final

*La situation est particulièrement préoccupante à la Réunion...*

est l'installation de 3 stations de surveillance des pollens sur les agglomérations de Saint-Denis, de Saint-Pierre et de Saint-Paul. Mais dans un premier temps, un capteur fonctionnera d'ici fin 2008 sur l'agglomération de Saint-Denis. Cette surveillance des pollens dans l'air ambiant permettra d'élaborer un bulletin allerge-pollinique hebdomadaire pour informer la population. La base de données issue de cette surveillance sera également nécessaire tant dans le domaine sanitaire que dans le domaine

environnemental. Au niveau sanitaire, cette surveillance pourra mettre en évidence les types de pollens responsables de maladies allergiques respiratoires. Au niveau environnementale, cette surveillance fournira, sur le long terme, une information sur le réchauffement climatique, en fonction de l'évolution des dates de pollinisation, ainsi qu'une information sur la biodiversité végétale, en fonction de l'évolution du pourcentage de pollens d'espèces endémiques. Ce projet est

en cohérence, tant avec l'action Asthme du Ministère de la Santé qu'avec le Plan Régional Santé Environnement et les orientations du projet du Plan Régional pour la Qualité de l'Air, élaboré sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Régional de La Réunion. En effet, les maladies allergiques respiratoires constituent une priorité de santé publique nationale du fait de leur prévalence élevée, de la gravité potentielle de l'asthme et de leur coût socio-économique. La situation est particulièrement préoccupante

te à La Réunion où les taux comparatifs de mortalité par asthme sont 4 fois supérieurs à ceux de métropole Bazely et al., 2004. La méthodologie adoptée pour la surveillance des pollens est celle mise en œuvre en métropole par le RNSA, qui permet de suivre la pollinisation journalière et par ce fait, de déterminer le niveau d'exposition de la population. Les comptes polliniques sont réalisés par recueil des pollens sur des capteurs volumétriques du type HIRST. Ce type de capteur présente trois caractéristiques majeures qui sont :

- Aspiration d'un débit d'air régulier équivalent à une respiration humaine moyenne 10 litres d'air par minute.
  - Transparence et stabilité du support du matériel capté offrant la possibilité d'une lecture au microscope rapide, facile et précise.
  - Mode d'enregistrement permettant une analyse par tranches journalières et/ou horaires.
- Ce projet peut débuter et sera opérationnel sur une durée de un an, grâce à la motivation et à l'implication financière du GRSP (Groupement Régional de Santé Public), de la DRASS (Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociale), du RNSA et de la société THERABEL.